

PV Réunion de la Commission de Quartier du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »

Date : 18 Avril 2018 à 19 heures

Ordre du jour de la Commission de Quartier du Contrat de Quartier Autour du Parc de l'Ouest 18 Avril 2018 :

1. Mot de bienvenue de Mr Gypers, Echevin du développement urbain
2. Composition de la Commission de Quartier du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »
3. Adoption du Règlement d'Ordre Intérieur de la Commission de Quartier
4. Pause-dîner
5. Présentation du bureau d'études *PTArchitecten* en charge de l'élaboration du programme de base
6. Discussion de groupes sur les thématiques présentées par *PTArchitecten*

- ✓ La séance commence vers 19h15 par le mot de bienvenue de Mr Gypers, échevin du développement urbain qui explique l'importance de la commission de quartier pour le suivi et l'implication de cette commission dans la prise de décision sur le programme.
- ✓ Mr Gypers poursuit son introduction en rappelant qu'il y a eu une première AG le 30 janvier 2018 pour informer les habitants et les acteurs de terrain de l'obtention par la commune de Molenbeek Saint-Jean, d'un contrat de quartier dans le périmètre qui se trouve autour du parc de l'ouest (Friche qui s'étend de la station de Métro Osseghem à la station de métro Gare de l'Ouest). Ce contrat de quartier s'étendra sur une période de 6 ans jusqu'en 2024
- ✓ Deux autres communes ont aussi obtenu un contrat de quartier durable, il s'agit de la commune d'Anderlecht (CQD Peterbos) et la commune de Schaerbeek (CQD Stephenson).
- ✓ Mr l'Echevin Jan Gypers cède la parole à Samir Ben El Caïd, coordinateur de la communication et de la participation pour le CQD « Autour du parc de l'Ouest » pour rappeler les dispositions légales de la composition de la commission de quartier.

L'ordonnance du GRBC (Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale) prévoit la composition de la commission de quartier et l'arrêté en prévoit le fonctionnement.

Composition de la CoQ :

Instances	Nombre de délégués
1° Délégués de la commune	3
2° Personnes désignées en leur qualité d'habitants du périmètre éligible et, le cas échéant, de ses abords directs	8
3° Tissu associatif et scolaire	2
4° Tissu économique	1
5° Réseau Habitat	1
6° CPAS	1
7° Mission locale et Tracé Brussel (ou organe similaire)	2
8° Région de Bruxelles-Capitale	1
9° Commission communautaire française (facultatif)	1
10° Vlaamse Gemeenschapscommissie (facultatif)	1
TOTAL	21

Objectifs des CoQ :

Informer les habitants sur l'avancement du CDQ
Récueillir les avis des experts du terrain
Impliquer les participants dans la vie de quartier

Rôle des Membres :

Représentants du quartier
Relayer les informations reçues lors des CoQ

Fréquence des réunions de la **Commission de Quartier**

La CoQ se réunit 3 X min pendant la phase d'élaboration du programme
La CoQ se réunit 2 X/ AN MIN et 12 X pendant la durée de l'exécution du programme
La CoQ se réunit 1 X MIN pendant la durée de la mise en œuvre du programme
La CoQ ne peut pas se réunir pendant la période du 16/7 au 15/8, ni pendant les périodes de vacances scolaires de printemps ou d'hiver

Après avoir présenté les modalités de la composition de la Commission de Quartier, Samir Ben El Caïd précise qu'un Règlement d'Ordre Intérieur doit être présenté et approuvé. Celui-ci fixe les modalités de fonctionnement et de prise de décision de la Commission de Quartier.

Le R.O.I a été validé par les membres présents de la CoQ et se trouve en annexe de ce PV en version FR et NL

Pause-dîner avec les membres présents de la réunion de la Commission de Quartier

- ✓ Ensuite, Mr Gypers présente le bureau d'études qui a été désigné par la commune après un appel d'offres basé sur un cahier spécial des charges. Tine Vanercken du bureau d'études *PTArchitecten* présente sa méthodologie d'analyse pour arriver à un diagnostic du quartier qui devra déboucher sur des priorités en vue d'élaborer un programme définitif pour début juillet.
- ✓ *PTArchitecten* travaille en partenariat avec JES qui s'occupera plus spécifiquement de la participation des citoyens qui habitent le périmètre. Cette participation s'appliquera aussi aux différentes associations actives sur le périmètre du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »
- ✓ Après avoir présenté sa méthodologie qui insiste fortement sur la participation, *PTArchitecten* propose aux membres présents de se réunir en 3 groupes de travail pendant 45 minutes afin de discuter sur les différents aspects et enjeux du contrat de quartier.
- ✓ De ces discussions, 3 rapporteurs ont été désignés pour rendre compte des débats en séance plénière.

PTArchitecten présente sa méthodologie basé sur 3 axes :

1. ANALYSE DU TERRAIN / VELDWERK
2. ANALYSE DES DONNÉES / GEGEVENSANALYSE
3. PARTICIPATION / PARTICIPATIE

Ces axes ont débouché sur 6 RÉFLEXIONS I REFLECTIES :

1. Autour du Parc de l'ouest / RONDON WESTPARK
2. RUPTURE MULTIPLE
3. PASSE INDUSTRIEL / INDUSTRIEEL VERLEDEN
4. BIEN DESSERVI MAIS PEU A FAIRE / GOED ONTSLOTEN MAAR WEINIG TE BELEVEN
5. SE RASSEMBLER, MAIS OU ? / SAMENSHOLEN WAAR ?
6. ETRE BIEN DANS SA PEAU / GOED IN JE VEL

Les tables de discussion se sont formées : 3 groupes ont discuté et sont venus rapportés en séance plénière :

Groupe 1 :

Ce groupe constate qu'il manque d'espaces verts et d'agora-space pour les jeunes. Le groupe 1 constate que l'offre en équipement peut s'améliorer. La barrière visuelle ou la rupture visuelle se situe plutôt du côté de la rue Vandenpeereboom. Ils ont insisté sur le fait de l'existence de dents creuses ou espaces vides que constituent les îlots désaffectés pour créer des espaces de sport et de détente qui en manquent à priori.

Groupe 2 :

Le groupe 2 a beaucoup échangé mais peu écrit ! (dixit le rapporteur) : Ce groupe constate que du point de vue de la desserte en termes de mobilité est suffisante voire supérieure à la moyenne. Le quartier est bien desservi mais manque d'infrastructures culturelles. Ce qui est dommage en termes d'attractivités.

Par rapport aux vélos, ils déplorent qu'il y a peu de pistes cyclables. On voit fréquemment des cyclistes sur les trottoirs et c'est très dangereux. Les voitures ne font pas attention aux cyclistes, il apparaît que c'est plus valorisant d'être dans une voiture que sur un vélo.

Même si on prend un vélo, ensuite où le déposer puisqu'il n'y a pas de parkings à vélo. Une piste de solution serait de créer un parking vélo et une piste cyclable. Géraldine Hirschy (CPAS Molenbeek Saint Jean) évoque le coût de l'énergie : toute une série de bâtiments anciens et énergivores ne sont pas entretenus par les propriétaires qui ont peu de moyens pour faire des travaux.

Malgré le fait que des associations comme le CPAS font des campagnes de sensibilisation auprès des propriétaires pour faire entretenir leur chaudière notamment → mais cela a un coût. Comme il y a beaucoup de gens au chômage à Molenbeek, les gens restent chez eux et consomment plus.

D'autres pistes aussi comme la Halle aux charbons sur le terrain vague, occupation temporaire ? Mais nécessité de dératiser et nettoyer car déchets et dépôts clandestins le long de la rue Vandenpeereboom

Dernier point sur le quartier, c'est le passé industriel. Meeting sur le suffrage universel sur la place de l'Ouest. Molenbeek a connu aussi un passé politique intéressant.

Pieter Dehon (Casablanca) : revivifier le passé industriel molenbeekois.

Réinvestir dans le patrimoine industriel, revaloriser et renforcer une activité économique sous forme d'Economie circulaire, souhait de Casablanca de pouvoir s'installer dans le quartier le long de la rue Vandenpeereboom. Acheter un bâtiment pour s'installer et créer une activité.

Il y a pas mal d'initiatives dans le quartier : Ultima Vez- Bois Watteau.

On revient sur le manque de civisme concernant les cyclistes.

Forte présence des garagistes dans ce quartier. Cela veut dire qu'il y a des bâtiments intéressants en volume. L'importance de garder les devantures historiques.

Ces garages monopolisent des places de parking en voirie.

Christian LEDOCQ (La Rue) précise que les garages et les vendeurs de voiture se trouvent dans les alentours de Heyvaert. Il existe un marché de revente des pièces de voiture et des pistes de formation via les Arts et Métiers, car désosser les voitures nécessite une technicité particulière. C'est un secteur potentiellement attirant pour les jeunes. Pourquoi ne pas créer une certification en matière de démontage de véhicules pour en produire des pièces réutilisables.

Jan Gypers pense qu'à Bruxelles il faudrait créer un grand centre de déconstruction pour voitures et ainsi ne pas exporter des véhicules polluants à l'étranger pour ne pas polluer les pays d'importation notamment africains.

Pieter Dehon insiste sur le fait que même si on critique les garagistes, ils amènent aussi de l'activité économique et de l'emploi, même si celui-ci n'est pas légal, cela reste de l'activité économique et de l'emploi.

Le risque en chassant ces garages, c'est la création du vide et de l'inactivité. Mr Dehon pense qu'il faut réfléchir à des alternatives sans créer du vide.

Jan Gypers ajoute que les contrats de quartier durables servent aussi à reconverter intelligemment ces métiers.

Groupe 3 :

Dans le quartier plus d'espace avec différents publics – jeunes. Si on pense à créer des espaces pour les jeunes avec du Wifi, espaces couverts et bâtiments couverts. Le Parc Marie José est connu pour être un parc familial. Par contre, créer un parc plus axé pour les jeunes. L'exemple du parc des Muses. Pluri-plublics.

Terrains de sport : pas d'infrastructures dans le parc Marie-José : dommage !

Pour Hamid Riahi coordinateur de la J pense qu'il faut des terrains de sport, car les enfants ont besoin de s'extérioriser

Christian Ledocq précise qu'il y a déjà eu un contrat de quartier dans ce périmètre (rive Ouest) Intéressant d'aller voir dans les archives les constats !

Mission locale trop loin pour les jeunes pour trouver du travail, idée de se rapprocher des jeunes avec des antennes de proximité.

infrabel Academy : entrevoir un partenariat avec Infrabel pour s'ouvrir au quartier. Jobs de maintenance, besoin de les mettre en contact avec Infrabel.

Dehon : espaces dédiés : Casser l'idée de cloisonner les espaces

PTA : est d'accord de décroisonner les espaces et aller vers des espaces mixtes où plusieurs publics et fonctions se côtoient directement.

Christian Ledocq par rapport à Centrum West, il se souvient d'une activité avec les enfants et les jeunes sur la sensibilisation à l'usage du vélo. Être bien dans sa peau dans l'espace public.

Jan Gypers parle de Cyclo et cette initiative pour les jeunes et moins jeunes au niveau de la grande halle.

Christian Ledocq se demande si la Halle au charbon en face de la place de l'ouest ne pourrait pas abriter des festivals en tout genre : festival d'expérimentation de matériel d'animation.

Jan Gypers précise qu'il faut un espace public à cet endroit

Fabian Stevenne de la DRU précise que le CQD ne pourra pas investir dans cette halle qui doit être démolie car instable, mais plutôt voir avec le CRU gare de l'Ouest puisqu'elle se trouve dans la friche.

La Région voulait garder la Halle et un ingénieur a fait une étude commanditée par la SAU (Société d'Aménagement Urbain) qui a confirmé que la structure doit être démolie.

Elle sera vraisemblablement reconstruite dans le cadre des CRU (Contrat de Renovation Urbain)

Des actions sont prévues par le CRU et ses budgets.

Jan Gypers se réjouit de la teneur des débats et de sa qualité et clôt la Commission de Quartier à 21h40'